

CHEF/FE DE PROJET MOBILITE, TRANSPORTS ET MODES DOUX

Cadre d'emploi des attachés ou ingénieurs

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction de l'Aménagement, des grands projets et de la Maîtrise d'Ouvrage Fonction d'encadrement : NON

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformation urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale.

A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire dans une démarche globale de troisième révolution industrielle et de transition énergétique.

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Relevant de la direction de l'Aménagement, des grands projets et de la Maîtrise d'Ouvrage et de la Direction Générale des Services Techniques, le/la chef/fe de projet « mobilité, transports et modes doux » participe à la définition de la politique transport – déplacements de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL).

Il/elle organise la mise en œuvre des orientations stratégiques et pilote la conception et le développement des systèmes de déplacement sur le territoire de la collectivité.

MISSIONS

1/ Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de mobilité

- Conduire des analyses prospectives sur l'évolution démographique et spatiale des territoires
- Analyser l'évolution des conditions de mobilité, l'offre et la demande de déplacement sur un territoire
- Assister les élus de la communauté d'agglomération et les communes dans l'élaboration de schémas d'infrastructures et de transports, dans l'élaboration des plans de déplacement (voyageurs, marchandises)
- Conseiller les élus sur les opportunités, les risques et les contraintes liés à un projet, une opération, un mode de gestion



lens-liévin

- Adapter l'offre à la demande de mobilité en proposant le dimensionnement et l'organisation possible de l'offre de mobilité
- Préparer les arbitrages financiers, économiques, juridiques, techniques, organisationnels dans le cadre des projets à mettre en œuvre
- Organiser et animer la coordination avec les AOM et les acteurs des collectivités dans la définition du projet territorial de mobilité

2/ Piloter des projets de mobilité

- Étudier les conditions d'intégration des projets d'aménagement et d'équipement dans les dispositifs de transports/déplacements existants
- Mesurer les effets et impacts d'un projet de transport/déplacement dans le développement spatial et socio-économique d'un territoire
- Intégrer les problématiques de mobilités dans la réalisation des projets
- S'assurer de la conformité du projet avec les documents et schémas de planification (PLU, SCOT, PADD, plans de transport, plans climat énergie)

3/ Conduire des projets contribuant à enrichir et diversifier l'offre de services de mobilité

- Assurer le pilotage et le suivi de projets ayant trait à la diffusion des modes alternatifs: site Internet de covoiturage, centrale de mobilité, etc.
- Organiser, animer ou participer à des réunions ou salons afin d'assurer la promotion des modes écomobiles
- Proposer et mettre en œuvre des stratégies permettant d'améliorer la fréquentation des transports publics et des systèmes de déplacements alternatifs au véhicule individuel
- Assurer une veille technique et juridique sur les évolutions et innovations du domaine

COMPETENCES REQUISES

- BAC +3 à +5 dans le domaine des transports, de l'urbanisme et de l'aménagement
- Titulaire du permis B
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaître la collectivité et ses partenaires, les procédures réglementaires, juridiques, administratives, budgétaires et financières
- Connaître les problématiques, procédures et réglementations dans le domaine du transport de voyageurs (bus, vélo, piétons...)
- Maîtriser la conduite de projet, les aspects administratifs, budgétaires et financiers liés à la fonction
- Etre rigoureux et méthodique et disposer de capacités d'analyse, de synthèse, être réactif et autonome
- Avoir des aptitudes à la négociation, l'argumentation, être force de proposition
- Avoir des capacités d'animation, d'écoute, de dialogue
- Etre en capacité de porter et défendre les intérêts de la collectivité



CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu de travail : Lens
- Horaires : Selon le protocole d'accord portant sur l'organisation du temps de travail, sa réduction et son aménagement et l'amélioration du service rendu au public en date du 14 juin 2006, et adaptation selon service (CT du 5 janvier 2016).